



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Le 21 mars 2024 à 18 heures**, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 15/03/2024

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Françoise AGIER

Présents avec voix délibérative : **28** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **28**

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Jean-François MONET ; Jean-Michel DULER ; François GUILLAMET

#### CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Martine LABARCHEDE ; Philippe CASTEL ; Alain DUBOURDIEU

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

#### CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES ; Jean-Louis DAVERAT

### Absents :

#### CC. MACS

Francis BETBEDER ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bernard FRACCHETTI ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Patrick MONDENX ; Dany JAMMES ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Bérangère SABOURAULT ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Bernard DUPONT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ

#### CC. DU SEIGNANX

Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Isabelle NOGARO

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL\_2024\_019

### Affectation anticipée du résultat 2023 sur le Budget Principal - Sitcom Côte Sud Landes

Monsieur Alain Perret, Vice-Président, rappelle à l'assemblée délibérante que l'instruction comptable M57 permet une reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 dès le vote du budget primitif de l'année N à condition de justifier ses résultats par :



- une fiche de calcul du résultat prévisionnel, établie par l'Ordonnateur et attestée par le Comptable ;
- un compte de gestion ;
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget, produits et visés par le Comptable.

Lors du vote du compte administratif, si les résultats font apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante procèdera à la régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

**VU** l'instruction comptable M57,

**VU** les articles L.2311-5 et L.3312-6 du Code général des collectivités territoriales

**VU** le compte de gestion provisoire transmis par les services de la Direction Générale des Finances Publiques,

**VU** l'état de l'exécution du budget visé par les services de la Direction Générale des Finances Publiques,

**CONSIDÉRANT** la fiche de calcul du résultat prévisionnel ci-dessous présentée :

Pour la section de fonctionnement :

	Réalisé au 31/12/2023	Report de l'exercice n-1	Résultat de clôture au 31/12/2023
RECETTES	41 700 408,10 €	4 054 243,51 €	<b>4 830 288,12 €</b>
DEPENSES	40 924 363,49 €	0,00 €	
Résultat 2023	<b>776 044,61 €</b>		

Pour la section d'investissement :

	Réalisé au 31/12/2023	Restes à réaliser au 31/12/2023	Report de l'exercice n-1	Résultat de clôture au 31/12/2023
RECETTES	6 275 025,77 €	108 680,55 €	4 477 985,11 €	<b>2 621 172,94 €</b>
DEPENSES	8 131 837,94 €	1 343 434,15 €	- €	
Résultat 2023	<b>-1 856 812,17 €</b>	<b>-1 234 753,60 €</b>		

**CONSIDÉRANT** que la section d'investissement ne fait pas ressortir de besoin de financement.

**CONSIDÉRANT** l'état de reprise anticipée du résultat 2023 cumulé du budget principal du Sitcom, visé par les services de la Direction Générale des Finances Publiques fait ressortir :

- Un excédent global cumulé prévisionnel pour la section de fonctionnement de 4 830 288,12 €
- Un excédent global cumulé pour la section d'investissement de 2 621 172,94 €

*Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,  
Le Comité syndical, à l'unanimité :*

**ACCEPTE** la reprise anticipée du résultat 2023, conformément à la fiche de calcul ci-dessus visée par la Direction Générale des Finances Publiques.

**DÉCIDE** de reporter de façon provisoire le résultat 2023 comme suit :

Pour la section d'Investissement :

- Sur les recettes au chapitre 001 : 2 621 172,94 €

Pour la section de Fonctionnement :

- Sur les recettes au chapitre 002 : 4 830 288,12 €

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 03/04/2024

ID : 040-254001977-20240321-DEL\_2024\_019-DE



**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénesse-Maremne, le 27 mars 2024

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE

